

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES
INVESTISSEMENTS ET DU COMMERCE

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

SECRETARIAT GENERAL



POINT DES REALISATIONS, JUIN 2009 - JUIN 2010

Mai 2010

INTRODUCTION

Cette note porte sur le bilan des activités du Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce sur la période juin 2009 – juin 2010. Elle est structurée suivant les trois (3) domaines ci-après :

- Développement du secteur privé ;
- Développement des infrastructures ;
- Démocratie et bonne gouvernance.

De juin 2009 à juin 2010 les principales réalisations dans le domaine de l'industrie, des investissements et du commerce sont :

I. Développement du Secteur Privé

1.1 Industrie

▪ Réalisation du projet sucrier de Markala

Une mission de pré évaluation de la BAD a eu lieu du 17 au 30 août 2009.

Suite à cette mission qui a recommandé au Gouvernement de faire un bilan des ressources eau dans la zone Office du Niger, une étude a été réalisée avec l'appui de la BAD. L'atelier de validation de cette étude a eu lieu le 8 avril 2010.

Les conditions et recommandations de cet atelier serviront d'outils de travail pour confirmer la disponibilité de l'eau dans la zone Office du Niger.

La table ronde des Bailleurs de Fonds pour le bouclage du financement concessionnel est en cours de préparation avec l'appui de la BAD.

▪ Création d'une cimenterie intégrée à Gongontéry (Astro), cercle de Bafoulabé

La convention d'établissement entre l'Etat et Mandé Industrie Construction (MIC) pour la réalisation d'une cimenterie intégrée à Gongontéry (Astro), cercle de Bafoulabé au Mali, a été signée le 27 octobre 2009. Les travaux de voirie pour la construction de l'usine sont en cours.

▪ Réalisation du Projet Sucrier de N-Sukala

Pour la réalisation du Projet Sucrier de N-Sukala, une convention est signée au mois de juin 2009 entre le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce et la société CLETC. Le lancement des travaux a eu lieu en juillet 2009.

Le projet de loi autorisant la participation au capital du complexe qui s'élève à 40 % du capital, soit 8,8 milliards de FCFA a été examiné et adopté le 12 novembre 2009 par l'Assemblée Nationale.

Les membres maliens (2 au total) du Conseil d'Administration ont été nommés par décret N°10052/PRM du 29 janvier 2010. La première assemblée du conseil d'administration s'est tenue le 23 mars 2010.

▪ **Réhabilitation de l'usine de phosphate de Tilemsi (Ex SEPT- sa)**

Le Protocole d'accord et la Convention entre l'Etat et TOGUNA SARL ont été signés le 5 juin 2009 à l'Hôtel de l'Amitié. Le 05 février 2010, le décret de transfert du permis d'exploitation au nom de TOGUNA SARL a été signé.

Un appel d'offres à été lancé pour le choix technologique. Trois offres ont été reçues et font actuellement l'objet d'examen.

▪ **Réhabilitation de l'unité de Cartoucherie Incendiée**

Une visite effectuée le 16 février 2010 en prélude à l'inauguration de l'usine a permis de constater que la réhabilitation est effective et que l'usine est complètement rénovée.

La cérémonie d'inauguration officielle a eu lieu le 09 mars 2010 et les activités de production de l'usine se poursuivent normalement.

▪ **Réalisation d'une cimenterie à Hombori**

La convention d'établissement entre l'Etat et Mandé Industrie Construction (MIC) a été signée le mardi 27 octobre 2009. Deux Banques sud africaines : IDC (Banque pour le Développement Industriel) et NED Banque, reconnues sont engagées à accompagner le projet. Sur le plan technique, AFRISAM, cimentier sud africain a déjà fait la proposition de contrat de partenariat avec le promoteur. L'actionnaire MOTJOLI, Minier souhaite venir dans le projet en fonds propres. En fin mai 2010, il est attendu l'arrivée d'équipes techniques d'AFRISAM et de MOTJOLI pour une visite du site.

▪ **Mise en œuvre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles**

Les actions menées sont :

- la réalisation des études pré diagnostiques pour les 21 entreprises retenues dans le cadre du programme national et, pour 18 entreprises industrielles dans le cadre du programme de l'UEMOA ;

- la réalisation d'études stratégiques de restructuration et de mise à niveau pour 12 entreprises industrielles ;
- la formulation de plans stratégiques de restructuration et/ou de mise à niveau pour cinq (5) entreprises industrielles ;
- la sélection de cinq (5) entreprises agro industrielles par le comité de pilotage dans le cadre du programme de l' UEMOA ;
- le renforcement de capacités des acteurs de l'administration publique et le secteur privé, notamment les consultants.
- l'élaboration d'un nouveau programme d'un coût de 7,087 milliards de FCFA couvrant la période 2010-2012.

▪ **Réhabilitation des Entreprises en difficultés :**

Les contrats de performance pour les sociétés COMATEX-S.A., FITINA-S.A. et SONATAM-S.A sont signés. Les contrats de performance d'HUICOMA et de SANA-S.A sont en cours d'élaboration.

▪ **Evaluation et actualisation de la politique industrielle**

La politique d'industrialisation 2004 -2007 adoptée par le gouvernement en 2004 a été évaluée et une nouvelle Politique de Développement Industriel assortie d'un plan opérationnel 2010 - 2012 a été élaborée et adoptée en Conseil des Ministres le 10 mars 2010.

1.2 Investissement

▪ **Préparation du Conseil Présidentiel pour l'Investissement**

Les dossiers relatifs au point d'exécution des recommandations du dernier Conseil Présidentiel pour l'Investissement et de la rencontre du Président de la République avec le secteur privé ont été envoyés à la Primature pour observations. En vue d'assurer le suivi de leur mise en œuvre, des indicateurs sont définis.

▪ **Elaboration de la Loi d'Orientation du Secteur Privé (LOSP)**

Les concertations nationales et régionales relatives à la LOSP sont bouclées et le projet de loi est disponible. Les prochaines étapes concernent son adoption par le Gouvernement et l'Assemblée Nationale.

▪ **Programme d'Appui au Secteur Privé :**

Les Conventions de financement du Programme ont été signées avec l'Agence Française pour le Développement (AFD), le 06 octobre 2009 et avec l'Union Européenne (U.E.), le 16 avril 2010 .

Les projets de texte de création de l'association de maîtrise d'ouvrage délégués sont élaborés et validés par les différentes parties. L'assemblée constitutive de cette association est prévue pour fin 2010. Le démarrage effectif des activités du programme est prévu pour le 2^{ème} semestre 2010.

1.3 Commerce

▪ **Création de l'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX)**

Les projets de texte ont été élaborés et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) pour programmation en Conseil des Ministres. La réunion interministérielle a été tenue le 29 juin 2009.

Il a été recommandé d'harmoniser les textes de création de la DNCC avec ceux de l'APEX. A cet effet, un projet de décret modifiant le décret n°98-332P-RM du 02 octobre 1998 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la DNCC est disponible.

Le dossier a été examiné au Comité interministériel de suivi macroéconomique du 11 mars 2010. Il attend d'être adopté par le Conseil des Ministres.

▪ **Mise en œuvre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD)**

Le document de projet de la 2^{ème} phase a été adopté par le Gouvernement le 14 octobre 2009. Cette deuxième phase vise à consolider les acquis de la première phase, par le renforcement de la formation et du financement des commerçants détaillants.

▪ **Harmonisation avec les Etats membres de l'UEMOA des démarches auprès de l'OMC**

La dernière rencontre entre les pays co-auteurs de l'Initiative sectorielle sur le coton a eu lieu le 8 octobre 2009 à Ouagadougou, Burkina Faso, sous l'égide de l'UEMOA.

Cette rencontre a permis d'harmoniser les points de vue sur le sujet avant la conférence ministérielle tenue à Genève en décembre 2009.

- **Intégration des filières, Karité, sésame, cuirs et peaux, gomme arabique et piment en plus de la mangue dans le cadre du projet « Cadre Intégré »**

Les documents de projet pour le karité et la gomme arabique ont été finalisés. Pour la gomme arabique, une correspondance a été adressée au Centre du Commerce International pour l'éligibilité du Mali au Programme « Tous ACP en faveur des produits agricoles de base ».

Une conférence internationale s'est tenue à Bamako du 16 au 20 mars 2010 sur le karité. Des transformatrices de karité ont été accompagnées au Salon International Fruit Logistica de Berlin du 03 au 5 février 2010 et au Salon de l'Agriculture de Paris du 27 février au 07 mars 2010.

- **Elaboration d'un projet de loi portant réglementation de la production, de la commercialisation et de la consommation du tabac et des produits du tabac**

Ledit projet de Loi a été élaboré et adopté en Conseil des Ministres le 17 mars 2010. Le décret de création du Conseil National des Prix (CNP) a été relu. Le nouveau décret n°199/PRM du 9 avril 2010 a été signé. Par cette lecture, un poste de vice président est créé, la prise en charge du fonctionnement du Conseil d'Administration, la vulgarisation et la diffusion des conclusions du Conseil sont désormais assurées.

- **Lutte contre la fraude et la concurrence déloyale**

Les activités de contrôle dans le cadre de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale ont porté sur la vérification des documents d'importation, comptables et financiers des opérateurs économiques, les opérations d'investigation sur le marché, la vérification des mesures et des instruments de mesure.

Les saisies ont porté sur des piles électriques, des tissus, des cigarettes, la farine de froment et autres produits alimentaires impropres à la consommation.

II. Développement des infrastructures

2.1 Industrie

Les actions ont porté sur la création d'une nouvelle zone industrielle, la rénovation de l'Aéroport de Bamako – Sénou, la sécurisation et l'aménagement des zones industrielles dans les régions dotées de schéma directeur d'urbanisme.

Les études relatives aux volets « Rénovation de l'Aéroport de Bamako – Sénou » et « l'aménagement de la zone industrielle » sont en cours de réalisation dans le cadre du Projet d'Appui à la Croissance.

- **Sécurisation des zones industrielles dans les villes dotées de schéma directeur d'urbanisation**

Des mesures sont prises pour sécuriser lesdites zones contre leur occupation à d'autres fins.

- **Aménagement des zones industrielles**

Le lancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Dialakorobougou a eu lieu le 29 juillet 2009, sous la haute présidence de Monsieur le Président de la République. Le lancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Ségou a été donné le jeudi, 24 décembre 2009 par le Ministre de l'Industrie, des Investissements et du Commerce.

- **Mise en œuvre du Projet d'Appui à la Croissance (PAC)**

Ce projet a été initié par le Gouvernement en rapport avec la Banque Mondiale en 2005 pour impulser la croissance économique au Mali. Le projet a été restructuré le 09 septembre 2009. Sa durée initiale est de sept (7) ans (2005-2012) et son coût de réalisation est de 36,7 millions de DTS dont 1,3 million de DTS pour l'A.F.D.

Les principales activités menées se résument ainsi qu'il suit :

- Amélioration de la surveillance environnementale et élaboration de guides sectoriels pour la préservation de l'environnement minier ;
- Revue et amélioration de la fiscalité minière ;
- Etude diagnostique pour la mise en place d'une base de données pétrolière au Mali ;
- Appui à la privatisation de la SOTELMA ;
- Organisation d'un voyage de presse au Mali, du 11 au 15 juin 2009 à l'attention de 10 organes de presse d'Europe ;
- Travaux de réhabilitation de la Tissuthèque ;
- Appui à la privatisation de la BIM SA.

2.2 Commerce

- **Sécurisation des zones commerciales dans les villes dotées d'un schéma directeur d'urbanisme**

Les Directions Régionales ont procédé à l'identification des espaces réservés aux activités commerciales dans les localités dotées de schémas directeurs d'urbanisme. Les Directeurs régionaux du Commerce et de la Concurrence sont en contact avec leurs homologues des Domaines et du Cadastre, de l'Urbanisme et de l'Habitat et de l'Institut Géographique du Mali pour l'immatriculation.

- **Aménagement d'une zone franche à Sikasso pour l'exportation des fruits et légumes et d'une zone franche à Mopti pour l'exportation de la viande**

Les Termes de Référence ont été élaborés et transmis au consultant marocain et à l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour financement.

- **Projet d'Appui à l'Unité de Gestion du Cadre Intégré**

Les principales réalisations de ce projet se résument comme suit :

- les vergers traités sont de 5000 ha dans le cadre du traitement phytosanitaire des mangues et ont concerné les localités de Bamako et environnants, Sélingué, Koulikoro, Baguineda, Bougouni, Sikasso, Yanfolila, Kadiolo et Kolondieba;
- Dix (10) exportateurs ont été effectivement accompagnés parmi lesquels sept (7) ont passé le test avec succès.

- **Réalisation d'une unité de transformation de fruits et légumes à Yanfolila pour la confiture de fruits**

Les travaux de construction sont achevés. Les procédures d'acquisition des équipements sont en cours sous l'égide du PNUD.

Le financement de la deuxième phase du projet est lancé et les procédures de mobilisation des ressources avec l'AFD sont à un stade avancé.

III. Démocratie et bonne gouvernance

Audits organisationnels

Les audits organisationnels de la Direction Nationale des Industries (DNI) et de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC) ont été réalisés. L'atelier de validation du rapport de l'audit de la DNI s'est tenu le 17 septembre 2009. Pour la DNCC, le manuel de procédures est déjà validé.

- **Mise en œuvre de la Feuille de Route pour le Renouveau de l'Action Publique**

Le plan opérationnel 2009 de la feuille de route pour le renouveau de l'action publique a été élaboré en janvier 2009 suivant la programmation 2008–2012 faite par le département. Il a fait l'objet de suivi et des rapports ont été produits et transmis à la Primature.

▪ **Transfert des compétences et des ressources aux Collectivités territoriales**

Suivant l'Instruction n° 08- 0003 / PM-RM du 21 novembre 2008 du Premier Ministre, il est demandé à chaque département ministériel de se doter, au plus tard le 30 avril 2009, de plans triennaux de transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

Pour le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce, les réalisations dans le cadre de cette instruction sont :

- la création de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration par le décret n°09 -328 /PM-RM du 1^{er} juillet 2009 ;
- la nomination du Chef de la Cellule par le Décret n°09-425/PM-RM du 31 août 2009 ;
- la signature de l'arrêté n°09-2754/MIIC-SG du 1^{er} octobre 2009 portant organisation et modalités de fonctionnement de la Cellule.